

## Mobilité internationale



Concernant les mobilités sortantes, le programme ERASMUS + 2021-2027 permet des mobilités renforcées en Europe et Hors Europe. Les doctorants peuvent bénéficier de mobilités de longue durée d'étude, de courte durée et également de mobilité des personnels, s'ils disposent d'un contrat avec l'établissement.

L'établissement facilite l'accès des doctorants à ces dispositifs de mobilité en mettant en place un processus de candidature simplifié via un formulaire en ligne. Les demandes sont ainsi évaluées au fil de l'eau : <https://univ-cotedazur.fr/recherche-innovation/doctorat-phd/etre-doctorant/mobilite-doctorale>